

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 62 (1936)  
**Heft:** 12

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SOCIÉTÉS

### Société suisse des ingénieurs et des architectes.

*Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central,  
du 20 mars 1936.*

#### Etat des membres.

	Admissions :	Section :
MM.		
Brödbeck Christ.	Forstingenieur	Basel
Dietlin Jean	Elektro-Ing.	Basel
Branger Jürg	Bau-Ing.	Thun
Schneider Jakob	Bau-Ing.	Bern
Amstutz Ed.	Maschinen-Ing.	Bern
Barras Jean	Ing.-civil	Bulle
Kugler Paul	Ing.-électricien	Genève
Gianoli Giovanni	Ing.-mécanic.	Lugano
König Werner	Elektro-Ing.	Luzern
Schädelin Frank	Forst-Ing.	Luzern
Weibel Victor	Architekt	Schwyz
Witz Hans	Maschinen-Ing.	Aarau
Rodé Albert	Physicien	Genève
Hascha Rudolf	Bau-Ing.	Basel
Rambal Pierre	Ing.-mécanic.	Neuchâtel
Brenner Gertrud	Architektin	Frauenfeld
Wasserfallen Bernard	Ing.-construct.	Lausanne
Nicod Gustave	Ing.-électricien	Lausanne
Bachmann Heinrich	Kultur-Ing.	Kriens
Graf Walther	Bau-Ing.	Zürich
Baeschlir Max, Dr phil.	Kultur-Ing.	Zürich
Füchslin M.-H.	Bau-Ing.	Curaçao
	Démissions :	
Widmer Alfred	Architekt	Basel
Bornand E.	Ing. des mines	Genève
Contat Armand	Ing.-chimiste	Monthey
Fonjallaz Eugène	Ing.-civil	Lausanne
Barraud Albert	Ing.-géomètre	Renens
Rordorf Armin	Bau-Ing.	Luzern
	Décès :	
Gsell Robert	Bau-Ing.	Basel
Bützberger Ernst	Architekt	Burgdorf
Haller F.	Maschinen-Ing.	Bern
Doret Ernest	Architecte	Genève
Boitel Edmond	Architecte	Colombier
Baur Walter	Architekt	Luzern
Möri Alfred	Architekt	Luzern
Bader Emil	Bau-Ing.	Winterthur
Forster Robert	Bau-Ing.	Zürich
Moser Karl, Prof Dr	Architecte	Zürich

2. *Revision des statuts.* — Le projet de statuts révisés est l'objet d'une première lecture. La rédaction définitive sera arrêtée au cours des prochaines séances du Comité central, de façon qu'elle puisse être soumise à l'approbation de la prochaine assemblée des délégués et de la prochaine assemblée générale.

3. *Centenaire de la S. I. A.* — La célébration en est fixée, sur la proposition de la section de Berne, aux 3, 4 et 5 septembre 1937. Le programme provisoire prévoit : pour le vendredi soir, une assemblée des délégués, pour le samedi, une assemblée générale, le matin, ensuite, la commémoration du centenaire, avec banquet ; pour le dimanche, une excursion ; pour le lundi, une visite d'ouvrages et d'entreprises suisses, à laquelle participeront les délégations étrangères.

4. *Assemblée des délégués, du 21 mars 1936.* — L'ordre du jour est minutieusement étudié.

5. *Commission des concours.* — A. M. Etter, directeur général des C. F. F., démissionnaire, succède M. Nager, architecte, à Berne, en qualité de membre de cette commission.

6. *Création de possibilités de travail.* — Plusieurs sections ont conduit avec succès les négociations avec les autorités politiques. Notamment la section de Genève qui a obtenu que des études systématiques de canalisations et de passages à niveau soient confiées, par les autorités cantonales, à 5 bureaux d'ingénieurs, assurant ainsi du travail, pendant 10 mois, à une vingtaine de ressortissants des professions tech-

niques. Il est à souhaiter que toutes les sections travaillent dans cette voie.

Dans le domaine de la construction dans les pays étrangers, les efforts entrepris de concert avec la Société suisse des entrepreneurs continuent. On envisage l'envoi de délégations en Perse, Palestine, Irak et Yougoslavie ; des conversations à ce sujet ont déjà eu lieu avec les autorités fédérales.

Font encore l'objet de délibérations au cours de cette séance : la protection des titres professionnels ; la fondation d'un institut de physique technique à l'Ecole polytechnique fédérale et diverses invitations à des congrès ou autres manifestations à l'étranger.

## BIBLIOGRAPHIE

### Traitement des eaux d'égout.

Sur ce sujet qui revient à l'ordre du jour dans plusieurs de nos villes, on peut mentionner les ouvrages suivants d'inspiration moderne :

**Egouts publics**, par Ch. Dubosc, conducteur principal des ponts et chaussées, ancien directeur technique du haut Commissariat royal de Flandre orientale-Anvers. — 2<sup>e</sup> édition, avec 75 figures et diagrammes dans le texte. — « La Technique des Travaux » (Liège et Paris) 1933. — Fr. fr. 25.

C'est un des rares ouvrages en langue française qui expose succinctement, bien que d'une manière générale et sur la base d'expériences récentes, toute la question de l'évacuation des déchets liquides. Après un rapide aperçu historique, l'auteur définit les principaux systèmes et les caractérise parfaitement, montrant la nécessité, quand les conditions l'exigent, de séparer l'écoulement des eaux de pluie de celles des eaux usées. Au contraire, quand il est possible d'écouler par un même réseau toutes les eaux d'une région, on peut être amené, surtout en terrain plat, à devoir en assurer l'épuration soit dans des *champs d'épandage*, soit par *décantation* ou par *précipitation chimique* ou encore par *électrolyse*, soit enfin par *filtration biologique*.

L'étude d'un pareil projet comporte, d'une part, les données sur les débits à évacuer, notamment en période de pluie et même d'orage, ainsi que sur la nature et la constitution du réseau. L'auteur expose par le menu le calcul d'un *plan d'écoulement*, en montrant notamment comment on peut établir les débits d'averse dont on sait assez les surprises qu'ils peuvent résérer. Il donne ensuite dans de nombreuses tables, comportant toutes les sections usuelles des collecteurs, les vitesses d'écoulement et les débits auxquels on peut s'attendre dans l'étude détaillée d'un projet et il montre notamment comment on peut, d'un profil donné, passer au calcul d'un autre qui lui soit géométriquement semblable. Suit une bibliographie importante de toutes les questions traitées sur ce sujet dans les « Annales des travaux publics de Belgique », de 1896 à 1933. Au total environ 200 pages des plus remarquables.

**Evacuation et traitement des eaux d'égout**, par K. Imhoff.

Traduit de la 6<sup>e</sup> édition allemande (1932) du « Taschenbuch der Stadtentwässerung » et annoté par M. Fontaine, inspecteur général adjoint des travaux de Paris, avec 43 figures, 12 tableaux de diagrammes et de nombreux exemples numériques dans le texte. — Dunod (Paris) 1935. — Fr. fr. 47.

Il faut signaler cet ouvrage qui table sur la longue expérience du Dr Imhoff, bien connu des spécialistes par ses initiatives heureuses à la tête du « Ruhrverband ». Admirablement rédigé et traduit en français, pourvu de nombreux diagrammes, présenté dans un format de poche avec un index alphabétique précieux, il constitue une mine de renseignements, de données, d'appréciations dans un domaine qui est celui de l'ingénieur civil pour les égouts proprement dits, le réseau d'évacuation, la construction des ouvrages d'épuration, mais qui est aussi celui de l'hygiéniste et plus particulièrement du biologiste dans le choix du procédé d'épuration, sa réalisation et son entretien dans des conditions durables.

Après l'énoncé des *principes de l'assainissement* d'une ville ou d'une région, l'auteur donne les moyens d'estimer les débits d'eau de pluie et de déterminer les sections d'écoulement en les comparant (par des valeurs relatives) à une section circulaire